

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET ~

Affectation du résultat 2024 - Budget Principal Ville de Montereau

N° D_18_2025 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 mars deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. REGUIG, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. ASFAUX représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme CHOISY représentée par M. DERVILLEZ, Mme CORNEILLAN représentée par M. ESPARRAGA, M. STUTZ représenté par Mme MAIROT, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme IN représentée par M. REGUIG, Mme LACHEMI représentée par Mme IVAKHOFF, Mme SAINTE ROSE représentée par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : Mme IVAKHOFF.

~~~~~

DATE  
D'AFFICHAGE

04 avril 2025

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

23

votants

28

L'excédent de fonctionnement 2024 du Budget Principal Ville de Montereau doit être affecté avant l'élaboration du Budget Primitif 2025.

Le résultat de fonctionnement 2024 du Budget Principal Ville de Montereau s'élève à 6 104 619.38 €. Le solde d'exécution de la section d'investissement avec les restes à réaliser fait apparaître un besoin de financement de 745 445.38 €.

Il est proposé d'affecter cet excédent de 6 104 619.38 € :

- en investissement au 1068 pour un montant de 745 445.38 € pour, d'une part, couvrir le besoin de financement après restes à réaliser et pour d'autre part, financer de nouveaux investissements 2025
- en fonctionnement au 002 pour un montant de 5 359 174.00 €.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 24 mars 2025.

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :  
(7 abstentions : M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER)

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement 2024 d'un montant de 6 104 619.38 € au Budget Primitif 2025 aux comptes :

**1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé :**

Pour un montant de 745 445.38 €.

**002 – Excédent reporté :**

Pour un montant de 5 359 174.00 €.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHÉRON